



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 12 avril 2018 à 19 h 30

L'an deux mille dix-huit, le douze du mois d'avril à 19h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire, suite à sa convocation du 06 avril 2018.

PRESENTS : 19

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire – Monsieur Bruno MATTEL, 1^{er} adjoint – Madame Charlette BOUÉ, 2^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 3^{ème} adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 4^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 5^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 6^{ème} adjoint – Madame Isabelle DUBORD, 7^{ème} adjoint – Monsieur Raymond VALL, C.M. – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. – Madame Monique DE BRITO, C.M. – Madame Marie-Agnès RAYNAUD, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 04

Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. – Procuration à monsieur Gérard SALON
Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Procuration à monsieur Michel ARMENGOL
Madame Flora CASTEL, C.M. – Procuration à madame Emilie MUÑOZ-DENNIG
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Bruno MATTEL

ABSENTS EXCUSES : 06

Monsieur Auguste SOUSA, C.M.
Monsieur Grégory BOBBATO, C.M.
Madame Elisabeth MOREAU, C.M.
Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M.
Monsieur Robert LODA, C.M.
Madame Inès PINOS, C.M.

* *
*

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Marie-Agnès RAYNAUD.

* *
*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE LES COMPTES DE GESTION 2017** dressés par le receveur municipal pour les budgets de la commune et ses budgets annexes.

➤ **ADOpte LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017** de la commune, du service d'assainissement, de la maison des services publics et de la Maison Adolphe Cadéot.

➤ **PROCEDE A L'AFFECTATION DES RESULTATS 2017** pour la commune, le service d'assainissement, la Maison des services publics et la Maison Adolphe Cadéot.

➤ **DECIDE DE MAINTENIR LES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2018 A L'IDENTIQUE DE 2017, soit :**

- Taxe d'habitation	:	13.12 %
- Taxe foncière / bâti	:	30.99 %
- Taxe foncière / non bâti	:	124.66 %

➤ **ACCEPTTE** le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour l'équilibre du budget annexe « Maison Adolphe Cadéot ».

➤ **ADOpte LES BUDGETS PRIMITIFS 2018**, de la commune, du service d'assainissement, de la Maison des services publics et de la Maison Adolphe Cadéot.

➤ **AUTORISE** Madame le maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du fonctionnement des Maison de services au public.

➤ **REVISE LE LOYER** du centre hospitalier spécialisé pour l'utilisation des locaux de la maison Adolphe Cadéot.

➤ **VALIDE LE PLAN DE FINANCEMENT ACTUALISE** pour le projet de construction d'un équipement multisports « City park », pour tenir compte notamment de la mise en place d'un éclairage.

➤ **AUTORISE** Madame le maire à solliciter une subvention auprès de la région Occitanie pour l'organisation des journées Nature 2018.

➤ **AUTORISE** Madame le maire à solliciter une subvention auprès de la région Occitanie pour l'organisation de la saison culturelle 2018-2019.

➤ **ATTRIBUE LES SUBVENTIONS SUIVANTES** aux associations pour l'année 2018

CULTURE - ANIMATION	ANNEE 2017	ANNEE 2018
CARNAVAL DE FLEURANCE	9 000,00 €	10 000.00 €
Participation par moitié liés aux dispositifs de secours	oui	oui
Reversement des droits de place	oui	oui
COMITE DES FETES DE LAMOTHE ENDO	1 100,00 €	1 100.00 €

FESTIVAL DU CIEL ET DE L'ESPACE - A CIEL OUVERT	13 000,00 €	13 000.00 €
Subvention complémentaire festival « astro jeunes »	3 000,00 €	3 000.00 €
GRAND ANGLE	5 000,00 €	10 000.00 €
HARMONIE LA FLEURANTINE	4 000,00 €	2 000.00 €
LA FLOURETO	300,00 €	300.00 €
FLEURANCE CUIVRO	6 100,00 €	6 100.00 €
Subvention « développement durable »	900,00 €	900.00 €
Subvention exceptionnelle « 20 ans du festival »		4 000.00 €
FLEURANCE ANIMATION	3 000,00 €	1 000.00 €
Subvention « Peintres dans la rue »		1 000.00 €
Subvention « Festival Off d'Astronomie »		3 000.00 €
LES MAJORETTES DE FLEURANCE	450,00 €	450.00 €
PHOTO CLUB DE GASCOGNE	400,00 €	400.00 €
Subvention exceptionnelle « 70 ans du Photo Club »		600.00 €
THEATRE DES HALLES	1 250,00 €	1 250.00 €
FLEURANCE ACTION	2 000,00 €	2 000.00 €
Subvention « Fêtes de fin d'année »		2 500.00 €
DELIQUENO	200,00 €	200.00 €
DIVERS		
	ANNEE 2017	ANNEE 2018
AMICALE DES EMPLOYES MUNICIPAUX	3 000,00 €	3 000.00 €
MÉMOIRE DES COMBATTANTS EN GASCOGNE	400,00 €	800.00 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS (Adhésion revue)		25.00 €
SOCIAL		
	ANNEE 2017	ANNEE 2018
CENTRE DE LOISIRS LES PETITS PRINCES	40 155,00 €	40 155,00 €
CIDFF (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles)	750,00 €	750.00 €
JARDINONS TOUS ENSEMBLE		500.00 €
RESTAURANTS DU CŒUR	250,00 €	250.00 €
AVMP (Aide aux Victimes & Médiation Pénale)	250,00 €	350.00 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - Fédération du Gers	500,00 €	500.00 €
LES JARDINS DE COCAGNES	2 000,00 €	2 000.00 €
Subvention « classes pédagogiques »		1 000.00 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	300 000 €	311 000.00 €

SCOLAIRE - FORMATION		
	ANNEE 2017	ANNEE 2018
ECOLE LACROUTZ classes de découverte	1 400.00 €	1 400.00 €
ECOLE LACROUTZ coop scolaire (86 élèves x 15 €)	1 380.00 €	1 290.00 €
ECOLE Victor HUGO classes de découverte	1 400.00 €	1 400.00 €
ECOLE Victor HUGO coop scolaire (65 élèves x 15 €)	1 080.00 €	975.00 €
ECOLE MONGE / PASTEUR classes de découverte	3 600.00 €	3 600.00 €
ECOLE MONGE/PASTEUR coop scolaire (264 élèves x 9,50 €)	2 565.00 €	2 508.00 €
FOYER socio-éducatif du COLLEGE Hubert Reeves (Subventions accordées sur présentation des projets)	565.00 €	565.00 €
SPORT		
	ANNEE 2017	ANNEE 2018
ASSOCIATION DERREY AUTO	500,00 €	500.00 €
LA PETANQUE FLEURANTINE	320,00 €	320.00 €
ASF BOULES	500,00 €	500.00 €
LES PECHEURS FLEURANTINS	1 300,00 €	1 300.00 €
LA ST HUBERT CLUB FLEURANTINE	1 500,00 €	1 500.00 €
Subvention pour battues aux pigeons	1 000,00 €	1 100.00 €
LES MARCHEURS RANDONNEURS	320,00 €	320.00 €
GOLF DE FLEURANCE	2 600,00 €	2 600.00 €
Subvention Tournoi Ville de Fleurance	300,00 €	300.00 €
CYCLO VTT FLEURANCE	320,00 €	320.00 €
Subvention TOUR DU HAUT ARMAGNAC	300,00 €	300.00 €
CYCLO CLUB FLEURANTIN UFOLEP	950,00 €	950.00 €
Subvention COURSE ZI	300,00 €	300.00 €
ASSOCIATION CSAC (AIKIBUDO)	320,00 €	320.00 €
SHADOW BOXING LOISIRS	320,00 €	320.00 €
AEROMODELISME FLEURANTIN	550,00 €	550.00 €
subvention exceptionnelle POUR COMPETITION	300,00 €	
CERCLE NAUTIQUE	5 530,00 €	5 550.00 €
CLUB RETRAITE SPORTIVE	320,00 €	320.00 €
Subvention exceptionnelle pour participation salaire remplacement S. Karpoff		200.00 €
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN FEMININE	320,00 €	320.00 €
Subvention exceptionnelle pour participation salaire		800.00 €

remplacement S. Karpoff		
JUDO JU-JITSU	2 300,00 €	2 300.00 €
JUDO JU-JITSU SECTION HANDISPORT	300,00 €	300.00 €
BADMINTON	500,00 €	500.00 €
TENNIS CLUB	3 140,00 €	3 150.00 €
Subvention TOURNOI DE LA VILLE	300,00 €	300.00 €
CLUB PONGISTE	1 700,00 €	1 700.00 €
Subvention TOURNOI DE LA VILLE	300,00 €	300.00 €
LOMAGNE HANDBALL	1 200,00 €	1 200.00 €
ASF FLEURANCE GYM	2 700,00 €	3 000.00 €
Subvention exceptionnelle	300,00 €	
Subvention exceptionnelle pour participation salaire remplacement S. Karpoff	4 785,00 €	4 785.00 €
France ADOT 32	150,00 €	150.00 €
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	3 300,00 €	4 500.00 €
BASKET CLUB	3 400,00 €	3 400.00 €
ASF RUGBY	31 000,00 €	31 500.00 €
ASF FOOTBALL	18 200,00 €	18 500.00 €
Subvention exceptionnelle d'investissement	1 000,00 €	2 500.00 €
KATORI SAKURA	320,00 €	320.00 €
KOREAKOR		320.00 €

➤ **DECIDE DE CREER** un comité technique et un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail communs placés auprès de la commune et compétents pour les agents de la commune et du CCAS.

➤ **FIXE A 4 LE NOMBRE DE REPRESENTANTS** pour le comité technique et le CHSCT.

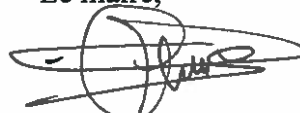
➤ **APPROUVE L'ACQUISITION** de la parcelle BZ 155 (25, rue des Remparts) au prix de 45 000 €

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

➤ **DELEGATIONS AU MAIRE** - Les membres du conseil sont informés des décisions municipales signées par Madame le maire pour l'attribution de marchés, en vertu de la délégation qui lui a été confiée par le conseil municipal.

Fait à Fleurance, le 18 avril 2018

Le maire,



Emilie MUÑOZ-DENNIG

